



Communiqué

Volume 27, No. 2 5 mai 2023

L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

Le 14 mars 2023, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2022. Pour une dixième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé et affiche un excédent de capitalisation actuel de 17,5 milliards de dollars (au 1^{er} janvier 2023).

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1er janvier 2023 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent dans une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à faciliter la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« La FEO est très heureuse que notre régime de retraite continue de générer des rendements positifs malgré les conditions économiques difficiles des dernières années. L'affectation de l'excédent actuel dans une réserve pour éventualités facilitera une plus grande stabilité des taux de cotisation et des niveaux des prestations, y compris la protection contre l'inflation, pour les membres du Régime, dans l'éventualité où de futures évaluations révéleraient une diminution des actifs du Régime et/ou une augmentation de son passif », déclare Nathan Core, président de la FEO.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000 enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics — élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.